



MAITRES HORLOGERS A GENÈVE

chez HOROVITZ & Cie JOAILLIERS Montres de Marque 29, Rue Chérif Pacha ALEXANDRIE

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT et de la Société Suisse - Egypte

Organe Officiel des Sociétés Suisses

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Le Caire: 8, Abdel Khalek Saroit Pacha - Tél. 57282 Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

EN SUISSE, s'adresser pour la publicité à nos Agents publicitaires: Annonces Suisses S.A. "ASSA" Société Générale Suisse de Publicité 3, rue de la Confédération Genève - Suisse

Ratification par l'Egypte des 4 Conventions de Genève de 1949

Dans les conflits de toute nature, les hommes doivent observer à l'égard de l'ennemi, quel qu'il soit, certaines règles fondamentales d'humanité. Ces-à sont exprimées principalement par les quatre Conventions de Genève du 12 août 1949, signées par presque tous les Etats du monde et que le Gouvernement égyptien vient de ratifier officiellement, il y a quelques jours.

QUESTIONS et REPONSES

Aucune immixtion étrangère

Le Conseil fédéral répond à une question posée par le conseiller national Vincent, popiste, Genève:

Il est inexact que tant la « Campagne européenne de la jeunesse en suisse » que l'Institut international de la presse, à Zurich, utilisent des fonds qui en partie au moins, sont de provenance étrangère.

Bénéfices sur les armements

Le conseiller national Vincent, popiste, Genève, a posé une question, le 15 septembre 1952, sur les commandes d'armements. Le Conseil fédéral répond ce qui suit:

Le contrôle fédéral des dépenses est chargé de veiller que les fournisseurs de matériel d'armement ne fassent pas des bénéfices excessifs. Il ne lui incombe cependant pas d'examiner les commandes privées que ces maisons exécutent.

Exportation de textiles

Le conseiller national Bösch, saint-gall, indépendant, a posé une question relative à l'exportation de vos textiles. Le Conseil fédéral répond ce qui suit:

Les délégations commerciales suisses se sont toujours efforcées dans les pourparlers avec l'étranger de créer des possibilités d'exportation également pour les produits de l'industrie textile en général et ceux de l'industrie des bas en particulier.

soie et en soie artificielle, contingent qui n'est pas encore entièrement utilisé à l'heure actuelle. La division du commerce du département fédéral de l'économie publique est disposée, au besoin, à s'employer à l'aplanissement des difficultés qui pourraient entraver l'emploi intégral de ce contingent.

Commission des Finances du Conseil National

La Commission des finances a siégé sous la présidence de son président, M. W. Spühler (Zürich), à Berne, pour examiner le projet de budget de la Confédération pour 1953.

Après avoir entendu un exposé de M. M. Weber, conseiller fédéral, chef du Département fédéral des finances, et après une discussion approfondie, la commission a décidé à l'unanimité l'entrée en matière.

les engagements contractés, comme il en ressort de l'état des fabrications pour la défense. La commission estime qu'il ne serait pas indiqué d'augmenter par la suite les crédits par le moyen de l'octroi de crédits supplémentaires.

En ce qui concerne la réduction des subventions fédérales, la commission s'est généralement ralliée aux propositions du Conseil fédéral, jusqu'à un montant de 245.000 francs.

Dans un autre postulat, le Conseil fédéral est invité à effectuer, dans le délai de deux ans, une réduction sensible du personnel de l'Administration centrale. Il s'agit de créer un organe spécial de contrôle, qui examinerait en permanence l'exécution de l'organisation de l'Administration fédérale et des effectifs de son personnel et ferait rapport sur ce sujet à la délégation financière des Chambres.

Malgré les réductions consenties par la commission, qui s'élèvent à 14,3 millions, le budget atteindra néanmoins 19427 millions en augmentation de 0,9 millions, augmentation due à l'accélération des fabrications d'armements. De toute façon, les dépenses du programme d'armement, évaluées à 27 millions de francs, seront allégées d'autant dans les budgets des années à venir.

Postulats

Les deux postulats annoncés de la commission des finances du Conseil national qui a examiné, la semaine dernière, le budget de l'Etat de 1953, sont libellés comme suit:

1. — En proposant de réduire de 10 ou de 20 pour cent les subventions fédérales dont le chiffre n'est pas fixé par une loi, le Conseil fédéral, il faut le reconnaître, a montré sa volonté de faire des économies. Cette réduction schématique n'est cependant contraire à une diminution suffisante des subventions.

Après un examen sérieux des subventions fédérales, les commissions des finances des conseils législatifs ont formulé, les 13 avril et 9 mai 1953, des propositions concrètes pour une réduction de ces conventions par la voie d'une révision des dispositions légales. Fait regrettable, le Conseil fédéral n'a donné suite à aucune de ces propositions et a déclaré, par lettre du 16 novembre 1952, qu'il n'était pas à même de modifier l'état de choses actuel.

C'est pourquoi, le Conseil fédéral est invité à examiner, dans son ensemble, le problème des subventions et à présenter à l'Assemblée fédérale, en liaison avec le budget de 1954, un rapport accompagné d'un projet de loi permettant de réduire aussi, et fortement, les subventions réglées par des lois ou des arrêtés fédéraux.

POOL BLANC

Les personnalités dirigeantes de l'industrie pharmaceutique suisse ne sont pas encore en mesure de prendre position concernant l'idée de M. Ribeyre, ministre français de la Santé, et à l'égard aussi de l'intention du gouvernement français de convoquer, pour le mois de décembre prochain une conférence internationale, à Paris, afin de créer un « pool blanc ».

Concernant ce « pool » qui aurait comme but la création d'un marché commun pour les produits pharmaceutiques en Europe et l'abolition des droits de douane sur ces produits, les groupes suisses n'ont été encore l'objet d'aucune demande officielle.

Intéressée néanmoins par ce projet, l'industrie pharmaceutique suisse ne craint pas une inondation du marché suisse par des produits étrangers par suite d'une éventuelle abolition des droits de douane. En revanche, si l'étranger supprimait les droits de douane, l'écoulement des produits suisses serait sensiblement facilité.

Quant à l'idée d'organiser, de façon internationale, la production pharmaceutique, pareille planification ne semble réalisable, selon l'opinion suisse, que pour les produits pharmaceutiques à usage général.

LES 78 ANS DE NOTRE GENERAL

Portrait of General Guisan with text: Le général Guisan, toujours jeune et alerte, fête, ses 78 ans de très nombreux messages lui ont apporté des vœux et des félicitations, des témoignages de reconnaissance et d'affection. Nous joignons nos vœux respectueux à tous ceux qu'il a reçus, en souhaitant de tout coeur que Mme Guisan, toujours hospitalière, se remette promptement de l'opération subie, il y a quelque temps. Puissent-ils jouir longtemps encore d'une parfaite santé; c'est le vœu unanime des Suisses d'Egypte et de ce journal.

Fin de l'action d'émigration au Brésil entreprise par l'aide suisse à l'Europe

Lors d'une conférence de presse tenue le 30 Juin 1952, l'Aide suisse à l'Europe avait rendu compte provisoirement de l'œuvre entreprise par elle afin d'établir 500 familles suabes du Danube dans l'Etat brésilien de Parana. Elle avait annoncé que des indications complémentaires seraient données lorsqu'une décision aurait été prise au sujet de cette œuvre de colonisation.

Malgré toutes les difficultés d'ordre personnel et financier, il a été possible d'établir outre-mer, 2.500 réfugiés et de créer en un temps relativement court une colonie de cinq villages pourvus d'écoles, d'églises et de services sociaux. La colonie est située au milieu d'une région fertile où l'on pourra ces mois prochains récolter du blé qui sera, même pour les conditions brésiliennes, considérable.

L'Aide suisse à l'Europe ayant décidé d'entente avec les autorités fédérales de se retirer de l'œuvre entreprise au Brésil, elle pourra désormais se consacrer de nouveau et uniquement à l'aide aux régions dévastées de l'Europe où la misère à soulager est encore immense.

L'histoire, si elle nous montre la lenteur de l'évolution humaine, nous apprend aussi que l'effort humain n'est pas stérile et que de degré en degré l'humanité s'élève à la justice... J. Jaurès.

A 45 METRES DU BUT! LES ALPINISTES SUISSES ONT-ILS CONQUIS L'EVEREST?

Khatmandu, le 18 (AP). — Selon des sources en contact régulier avec l'expédition suisse de l'Everest, les six alpinistes auraient établi leur camp à 45 mètres du sommet de l'Everest (8890 mètres) une altitude qui est certainement la plus élevée que l'homme ait jamais atteinte.

A New Delhi, les experts de l'Himalaya déclarent que le camp établi par l'expédition suisse à 45 mètres du sommet de l'Everest, n'est certainement « qu'un abri provisoire où le groupe se reposera brièvement, à l'abri des vents violents et du froid intense ».

Un ancien membre du club de l'Himalaya a déclaré: « Aucun alpiniste n'oserait tenter l'escalade du sommet et passer la nuit à cette altitude. S'endormir là, équivaldrait à ne plus se réveiller ».

Ces experts s'accordent pour dire que, quoi qu'il arrive, l'expédition suisse ne pourrait demeurer que quelques heures à cette altitude, étant donné qu'il lui faut consumer sa réserve d'oxygène et lutter en même temps contre les effets du froid intense.

Conférence des Présidents des gouvernements cantonaux ABRIS ANTI-AERIENS

A la conférence des présidents des gouvernements cantonaux, M. Kobelt, président de la Confédération, a indiqué en sa qualité de chef du département militaire et sans engagement que le Conseil fédéral, les questions qui se posent pour les autorités du fait du rejet par le peuple le 5 octobre du projet sur les abris aériens. Il constate qu'on ne sait pas à quoi il faut exactement attribuer le rejet du projet.

Il conviendra d'examiner si les mesures envisagées (aménagement, dans les maisons, d'abris contre les effondrements et les éclats) étaient judicieuses et si l'on doit donner la préférence à des abris collectifs. Faut-il instituer l'obligation de construire des abris pour les seules localités comptant 5.000 habitants ou plus? On a prétendu que la répartition des dépenses entre la Confédération, les cantons et les communes doit être envisagée? Une autre question est celle de la répartition des frais entre locataires et propriétaires.

On a relevé au sein de la conférence, qu'un nouveau projet ne pourrait guère être différent du premier repoussé par le peuple. Il sera très difficile d'arriver à s'entendre au sujet de la répartition des frais de sorte qu'un second projet n'aurait guère plus de succès que le premier. Les présidents des gouvernements cantonaux se sont déclarés prêts à soumettre à leurs gouvernements les questions soulevées en vue d'établir ce qu'il serait possible de faire.

LOI SUR L'AGRICULTURE

M. Rubattel, Conseiller fédéral, Chef du Département de l'économie publique, a exposé devant la conférence des présidents des gouvernements cantonaux, les raisons qui s'opposent à l'entrée en vigueur de la loi sur l'agriculture le 1er janvier 1953.

On avait primitivement la ferme intention de mettre la loi et ses dispositions d'exécution en vigueur à cette date. Mais lors de la discussion du statut du lait au sein de la commission consultative, il apparaît que ce dessein n'était pas réalisable. Les raisons de ce retard sont de nature diverse. Il ne faut pas oublier que la loi régit un ensemble de matières complexes et variées et qu'elle nécessite un grand nombre de prescriptions d'exécution. Outre le statut du lait, la réglementation du marché du bétail de boucherie, celle du marché des oeufs du pays, le statut du vin et aussi les dispositions générales sur la politique agricole de la production, de l'écoulement et des prix sont d'une importance particulière.

En confiant plusieurs articles du Conseil fédéral sur l'agriculture, l'Assemblée fédérale a éliminé toute solution de continuité de la législation en la matière. Comme la loi ne contient aucune disposition essentiellement différente du droit ordinaire ou extraordinaire applicable jusqu'à présent, il n'est pas impérieusement nécessaire, du point de vue matériel non plus, que la loi entre en vigueur le 1er janvier 1953.

Le Professeur FELIX BLOCH Prix Nobel

Le professeur Félix Bloch éminent physicien nucléaire, qui partage le prix Nobel avec l'Américain Purcell, est un citoyen suisse. Il naquit le 23 octobre 1904 à Zurich et étudia de 1924 à 1927 la construction des machines, les mathématiques et la physique à l'Ecole polytechnique fédérale. Il fut élève de M. P. Scherrer, professeur de physique. M. Félix Bloch poursuivit alors ses études à Leipzig où, en 1928, il conquist le grade de docteur à l'Institut de physique théorique de l'université de Leipzig, où il obtint en même temps le titre de professeur M. Heisenberg.

POUR LA PREMIERE FOIS EN EGYPTE LE LAIT CAILLÉ VITAMINÉ Vitamines A + B1 + B2 + C + D En vente chez: GROPPI, Tél. 46199/8/7 A L'AMERICAINA, Rue Soliman Pacha et auprès des Revendeurs R.C. 70666



Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS
EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE
15, rue de la Poste
DIMANCHE 23 NOV. 1952
9 h. 30 Catechisme.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE
39 Avenue Fouad Ier
DIMANCHE 23 NOVEMBRE
10 h. Ecole du Dimanche.

NAISSANCE
Monsieur et Madame RO-LAND KOBLET ont le plaisir d'annoncer la naissance en date du 15 novembre de leur fils GILLES

DONATIONS
En mémoire du regretté M. HANS KUPPER
En faveur de l'Ecole Suisse d'Alexandrie
M. et Mme L. Bolens 200

PETITES ANNONCES
No. 121. — FEMME DE CHAMBRE dispose surveiller enfants 5 et 7 ans...

No. 122. — On désire louer pour élève PIANO — ACCORDEON, 48 ou 80 basses, en bon état de fonctionnement.

QUE VOIR CE SOIR ?

Cinéma à Alexandrie
ALHAMBRA — Tél. 29054 — « Santa Lucia Iuntana... »
AMIR — Tél. 27693 — « 5 Fingers »

POUR LES FETES
studio suisse
RACINE
Après le succès sans précédent, obtenu par les CARTES-PHOTOS ARTISTIQUES mises en vente l'an passé pour le Nouvel An, le STUDIO SUISSE RACINE

PRESENTA UNE NOUVELLE SERIE DE 18 vues inédites. La beauté des sujets, la qualité du papier et la présentation de ces Cartes leur vaudront, nous en sommes certains, un succès tout aussi grand.

LANGUES VIVANTES
COMMERCES-COMPTABILITE
STENOGRAPHIE-DACTYLO
LE CAIRE, L. A. Fouad Ier

A ALEXANDRIE
SECTION SUISSE DE TIR D'ALEXANDRIE

SAMEDI 22 NOVEMBRE à 2 h. 30 p.m.
CHALLENGE Dr. MARTZ
DIMANCHE 30 NOVEMBRE à 9 h. a.m.
CHALLENGE 9th. Bat. U.D.R.

SAMEDI 13 et DIMANCHE 14 DECEMBRE
TIR EN CAMPAGNE

CLUB NAUTIQUE SUISSE

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
Messieurs les membres sont priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Annuelle du Club Nautique Suisse d'Alexandrie qui aura lieu au siège du Club dans les locaux de la Société Suisse d'Alexandrie à Chatby le

LUNDI 24 NOVEMBRE 1952 à 8 h. 30 p.m.
ORDRE DU JOUR:
a) Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale.

NOUVELLE SOCIETE HELVETIQUE
Groupe d'Alexandrie

Le Comité se fait un plaisir d'inviter tous les membres et amis du Groupe d'Alexandrie avec leurs épouses, ainsi que les ex-Suisseuses domiciliées à Alexandrie, à la première séance de la saison qui se tiendra.

JEUDI 27 NOVEMBRE 1952 à 8 h. 30 p.m.
THEME:
ECHO DES DERNIERES JOURNEES DES SUISSES DE L'ETRANGER

(La discussion portera sur des sujets importants comme la loi sur l'acquisition et la perte de la nationalité, la taxe militaire, les dommages de guerre, la collecte du 1er août 1953 dont le produit sera affecté aux Suisses de l'étranger, etc.)

Un léger repas sera servi à 7 h. 45 p.m. précises. Tous ceux et celles qui désirent y prendre part sont priés de s'inscrire auprès de Mohamed, au Cercle, jusqu'à jeudi 27 novembre, à midi au plus tard.

Alexandrie, le 13.11.52.
Le Président du Groupe N.S.H.: C. L. Burckhardt.

ECOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

SAMEDI 29 NOVEMBRE à 5 h. 30 p.m.
Assemblée Générale des Membres de l'Ecole dans les locaux de la SOCIETE SUISSE D'ALEXANDRIE

ORDRE DU JOUR
1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 Novembre 1951.
2. Rapport du Directeur de l'Ecole sur l'activité de l'Ecole durant l'année scolaire 1951-52.

On est prié de faire son possible pour assister à cette Assemblée qui, suivant l'article No. 18 des Statuts, ne pourra être tenue que si le quart au moins des Membres y sont présents.

QUILLES
A CHATBY
SAMEDI 6 DECEMBRE
CONCOURS INTERVILLES DE QUILLES
ALEXANDRIE — LE CAIRE

suivie d'une SOIREE DANSANTE.
Alexandrins et Cairotes, réservez votre soirée pour cet événement.

ECOLE SUISSE D'ALEXANDRIE
APPEL

Notre Ecole, comme toutes les écoles suisses de l'étranger, a été invitée par des Institutions suisses à fournir toute une documentation destinée à une propagande au sein du peuple suisse.
En effet, une partie du produit de la future collecte du 1er août 1953, en Suisse, sera affectée aux 13 écoles suisses de l'étranger, et afin de stimuler l'intérêt du peuple suisse en faveur de ces écoles, une propagande va être faite dans la presse de notre Pays à l'aide d'articles, de photos, de compositions d'élèves, etc.

SOCIETE "HELVETIA"

Nous prions nos membres de bien vouloir nous aider à préparer notre distribution de Noël. De vieux vêtements, de vieux jouets, peuvent rendre service et faire des heureux. Tous ceux qui voudront bien nous en envoyer, feront oeuvre utile, et nous leur exprimons d'avance notre reconnaissance.

FEDERATION INTERNATIONALE DES AMIS DE LA JEUNE FILLE

« BABY-SITTERS »
Vous pourrez sortir le soir ou l'après-midi en toute tranquillité, en confiant vos petits à une « Baby-Sitter » qualifiée et recommandée qui gardera vos enfants chez vous à la maison.

L'inauguration du Ciné "Radio"

Le 20 novembre marquera une date dans la saison alexandrine. C'est en effet demain soir que MM. Politi Frères & Co. inaugureront leur nouvelle et luxueuse salle, le « Radio ».
Décoré avec luxe et goût, doté des appareils les plus perfectionnés, le « Radio » sera l'un des cinémas les plus courus de la ville.

A L'ATELIER

VENDREDI 21 NOVEMBRE à 6 h. 45 p.m.
CONFERENCE de M. HENRI BARRET Agrégé des Lettres « L'UNIVERS DE GIRAUDOUX »

Fausto Coppi, brillant vainqueur du Tour de la Méditerranée

Le Tour de la Méditerranée, organisé par la « Gazzetta dello Sport », s'est terminé dimanche, à Palerme, par la victoire incontestée de Fausto Coppi.
Le « Campionissimo » a démontré, une fois de plus, sa classe inégalable et sa supériorité détachée sur tous les autres cyclistes internationaux contemporains.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DIMANCHE 23 NOV. 1952
MENU
Riz aux Fruits de Mer
Jambon Fumé au Mâdère

CONCOURS DU GROUPE DU MARDI

pourant, bon an mal an, il a poursuivi son chemin et nous lui souhaitons de pouvoir continuer encore longtemps sa bruyante activité, car malgré les Trente-trois ans d'existence, un tiers de siècle, tel est déjà l'âge du Groupe du Mardi.

Samedi 6 Décembre 1952 à Alexandrie
Compétition de Quilles - Intervilles
Alexandrie: Le Caïre
match amical - JASS PARTIE

CONCOURS DU GROUPE DU MARDI

Les membres du Cercle amateurs des quilles, sont priés de former les équipes et de les inscrire sur la liste fixée au tableau noir. Le K.K.K., groupe du mardi, offre 4 gobelets en argent pour l'équipe gagnante.

UN DEPART

LE G.D.M. PERD SON AMIRAL
Mardi passé les joueurs du Groupe du Mardi se sont réunis que des amis et l'aurore qui nous lui avons adressé mardi. Pays à un de leurs anciens membres, M. Ch. Lauener, qui, ar



M. Muller, au nom des quilleurs du Groupe, lui remit un souvenir et en quelques mots de circonstance lui fit notre regret de le voir partir et lui souhaita bonne chance, pour ses nouvelles activités et bon voyage.

il ritrovo

(Cinéma Royal)
La pâtisserie de luxe
Spécialités: Fondue Neuchâteloise
Ramequins - Crêpes au Gruyère, etc.
par le chef Suisse ALFRED

Advertisement for SIEGWART cement, featuring an image of a factory and text in Arabic and French.

Advertisement for SPIRO SPATHIS MANUFACTURER, featuring an image of a bottle and text about high class mineral waters.

Advertisement for HERRLING & CO FORMERLY J. ROLO & Co., featuring text about watchmaking and jewelry.

Advertisement for HELVETIA LTD. Assurances Maritimes and DOMINION INSURANCE Co. LTD. Assurances Incendie.

Advertisement for DEWAR'S WHISKY, featuring the brand name in large letters and text about whisky.

LA VIE AGRICOLE

Le prix du lait et la situation de l'agriculture

A la suite de la décision prise par le Conseil fédéral de maintenir le prix du lait, le communiqué suivant est publié: « L'Union centrale des producteurs suisses de lait a demandé que le prix du lait à la production soit augmenté d'un centime à partir du 1er novembre 1952... »

Révision du contingentement des moulins

L'administration fédérale des blés communique: Lors de l'examen de questions concernant le contingentement appliqué dans d'autres branches, il y a déjà assez longtemps, des critiques furent formulées... »

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DES PERES JESUITES

A la suite d'une Conférence suggestive de M. Frédéric Grover, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, actuaire et organisateur du Centre Culturel de l'Association des Anciens Elèves des Pères Jésuites... »

LA NOUVELLE TARIFICATION POUR LA SEMAINE DU 15 AU 21 crt.

La commission de la tarification d'Alexandrie s'est réunie mardi et mercredi derniers, sous la présidence de M. Abbas Komy Guenena, sous-gouverneur de notre ville, et a adopté pour la semaine allant du 15 au 21 novembre une nouvelle tarification des produits alimentaires, selon le tableau suivant:

Table listing prices for various food items like Pigeon, Lapin, légumes, fruits, and volaille.

KHEDIVAL MAIL LINE S.A.E. SERVICE RAPIDE DE LUXE ALEXANDRIE - GENES - MARSEILLE - NAPLES par le s.s. "EL MALEK FOUAD"

"LA GENEVOISE" COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE Fondée à Genève en 1872 CAPITAL ET RESERVES: 250 MILLIONS DE FRANCS SUISSES

SOCIETE COMMERCIALE BELGO-EGYPTIENNE S.A.E. ANCIENNE MAISON J. GHYSELEN ALEXANDRIE, 5, Rue Chérif Pacha

IONIAN BANK LIMITED FONDEE EN 1839 CAPITAL AUTORISE ... £ 1.000.000 FONDOS DE RESERVE ... £ 200.000

BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS) LONDON OFFICES: 29, Gracechurch Street E.C. 3, Circus Place, London Wall, E. C. 2.

POUR CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE DU JEUDI 20 AU MERCREDI 26 NOVEMBRE. JEUDI: On ne tend pas perpétuellement des pièges sans y tomber soi-même. VENDREDI: Le méchant qui fait trembler est bien près de trembler lui-même. SAMEDI: C'est au moment de quitter la vie que l'on s'y rattache avec le plus de force. DIMANCHE: Avant de consulter la fantaisie, consultez la bourse. LUNDI: Conscience troublée s'effraye de tout. MARDI: Pour être heureux, il faut peu changer de place et tenir peu d'espace. MERCREDI: Une once de vanité gâte un quintal de mérite.

DJAKARTA ET SON HINTERLAND III. - La vieille ville (Voir Nos. 41, 42, 43, 44, 45 et 46) La conquête du Portugal par les Espagnols, en 1580, vint mettre une fin brusquée à ces transactions. L'Espagne étant en guerre avec les Pays-Bas, l'accès des ports portugais fut interdit aux navigateurs hollandais...

SAVOY PHARMACY NORTON & Co. en face National Bank, LE CAIRE Pharmacie de Constance Exécution soignée des Ordonnances - Prix très modérés -

Banque Belge et Internationale en Egypte AVIS DE CONVOCATION Messieurs les Actionnaires de la Banque Belge et Internationale en Egypte sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire pour le Lundi 8 Décembre 1952 à 10 h. 30 a.m. au Siège de la Société, 45, rue Kasr el Nil, Le Caire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

CONCERT THIBAUD (Théâtre Alhambra 15 Novembre 1952) Aimez-vous Thibaud? Trente ans après, jour par jour, je l'ai retrouvé encore plus grand et plus mûr. Aussi jeune qu'aux jours de ma jeunesse studieuse, mais plus profond et plus sûr, Jacques Thibaud s'impose à nous comme toujours, le maître incontesté du violon et de la conscience musicale. De quoi est donc faite cette grandeur de THIBAUD? A mon sens, sa valeur réside dans le fait constant qu'il cherche, découvre et communique à travers l'écriture, l'émotion qui est le propre de chaque auteur, au lieu de se livrer dans son jeu à sa propre émotion. Que ce soit en interprétant Beethoven la 5ème sonate, ou la Symphonie Espagnole de Lalo, ou la Chaconne de Vitali, ou le Rondo de Mozart, Thibaud sait comme toujours, découvrir et nous livrer le thème et l'oeuvre en son entier déroulement, sous la forme la plus propre à le faire manifester. Il grave par là, dans notre esprit, la structure générale du type dont chaque auteur est le représentant. L'émotion qui en suit est ainsi essentiellement et inaltérablement celle de chaque auteur. Il sait, grâce à sa technique éblouissante et par faite, révéler et établir le lien qui unit l'expression musicale à l'art spécial de son instrument. Thibaud donc n'est pas qu'un instrumentiste et s'il fait chanter son violon d'une façon magnifique et prenante c'est qu'il est également musicien et musicologue. C'est là une leçon dont devrait profiter tous ceux qui s'accrochent d'une technique instrumentale au détriment de la culture musicale, ou de celle-ci sans celle-là. Par l'objectivité de sa son interprétation qui prend son départ dans une émotion sans doute, mais qui se trouve soumise au contrôle de l'entendement musical, Thibaud obtient un fond de stabilité avec une sublimité flexibilité de son jeu: Chaque auteur, jusqu'à Granados (Danse espagnole) joué en bis, trouve sa propre expression. CHAQUE OEU- VRE EN SON ENTIER DE- ROULEMENT SE REVELE DES LORS DANS SA FOR- ME CARACTERISTIQUE ET L'EXPRESSION QUI NOUS EMUEUT DEVIENT UNE VE- RITE PSYCHOLOGIQUE. Telle est la réflexion qui m'est venue en écoutant à nouveau Thibaud. L'incomparable pianiste Clara Haskil me disait un jour de lui: plus je l'entends plus je m'incline. Je dirai à mon tour: plus je l'entends et plus j'apprends et plus je désire l'entendre. Au piano TASSO YANNO- POULO fut l'incomparable compagnon et accompagnateur rêvé de Thibaud. Deux grands artistes unis pour la propagation de la bonne musique qu'ils servent avec un dévouement admirable. Dr. G. SALERIAN.

Imprimerie PROCACCIA - Tél. 28628